

LA LOGIQUE DE LA PHILOSOPHIE TRANSCENDANTALE: PRINCIPES ET METHODE

TOWOU Alain Corneille
Maître-Assistant
Enseignant-Chercheur
Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Département de Philosophie
towou@yahoo.fr

Résumé

Notre texte se propose de dégager les principes et la méthode de la philosophie transcendantale. Dans l'histoire de la philosophie transcendantale, certains traits distinctifs structurent et déterminent toute logique de la philosophie transcendantale. Ces traits se lisent respectivement à travers les catégories de l'Être, celles qui sont la condition de possibilité de l'expérience, d'une part, celles qui déterminent l'Êtant et celles qui participent de la dualité (réalité et idéalité), d'autre part. Ces invariants sont liés les uns aux autres dans leur manifestation et à chaque étape de la construction de la philosophie transcendantale.

Mots-clés: [Ontologie](#), [Transcendantal](#), [Logique](#), [Prédicats](#), [Universel](#)

Abstract

Our text proposes to identify the principles and method of transcendental philosophy. In the history of transcendental philosophy, certain distinctive features structure and determine all logic of transcendental philosophy. These traits are read respectively through the categories of Being, those which are the condition of possibility of experience, on the one hand, those which determine the Being and those which participate in duality (reality and ideality), on the other hand. These invariants are related to each other in their manifestation and at each stage of the construction of transcendental philosophy.

Key words: [Ontology](#), [Transcendental](#), [Logic](#), [Predicates](#), [Universal](#)

Introduction

La réputation de la philosophie transcendantale n'est plus à démontrer. Elle est, souvent, considérée comme difficile d'accès. Il semble toutefois qu'une partie de ses difficultés vient de ce que cette philosophie transcendantale, dans l'histoire de la philosophie, est appréhendée individuellement par les philosophes (J. Duns Scot, 2001, J. G. Fichte, 1967, M. Heidegger, 1970). Il faut connaître ses principes et sa méthode

La philosophie transcendantale, structurée par Kant, a eu son plein succès avec les philosophes de la déconstruction : Heidegger et Husserl. Ces principes et sa méthode sont axés respectivement sur les catégories de l'Être et la réduction associée à la distinction. Peut-on nécessairement consacrer la philosophie transcendantale aux seules catégories de l'Être ? D'ailleurs l'étude des transcendants n'est-elle pas aussi liée à la logique qu'à l'Être ? Dans l'évolution de la philosophie transcendantale, à chaque moment de son processus, n'y a-t-il pas des ajouts qui ne sont peut-être pas immédiatement les siens et qui forment avec elle ce qu'il faudrait appeler des mixtes ?

Chez Kant, c'est la physique newtonienne qui vient se mélanger à la philosophie transcendantale. R. Theis et L. Sosoe (2005, p. 43) stipulent : « Fonder pour Kant est une entreprise double, il veut donner à la science newtonienne comme contenu, un statut transcendantal tout en concevant le transcendantal lui-même selon le paradigme newtonien d'une analyse dimensionnelle accompagnée de principes ». Chez Fichte, c'est l'éthique et le droit (Fichte, 1999). Chez Husserl, c'est évidemment la logique (E. Husserl, 1900) et chez le jeune Heidegger, c'est plutôt la description phénoménologique du monde (S.-J. Arrien et S. Camilleri, 2011). Ces différents ajouts n'ont fait qu'enrichir les différentes étapes de la philosophie transcendantale.

Nous nous proposons de dégager les principes et la méthode qui sous-tendent la philosophie transcendantale. Autrement dit, à quoi reconnaît-on une philosophie transcendantale, qu'il s'agisse de sa source scolastique en passant par les sources kantienne et postkantienne ? Quels liens peut-on établir entre ces différentes sources ?

Notre démarche analytique consiste à restituer les liaisons internes qu'entretiennent ces transcendants dans la formulation des principes et méthode de la philosophie transcendantale.

1. Les catégories de l'Être

Transcendantal désigne d'abord dans la Scolastique certains objets philosophiques, c'est-à-dire qu'avant de désigner un style de pensée, il désigne des termes ou encore des prédicats mais qui ont une caractéristique bien particulière, ce sont en effet les prédicats les plus généraux de la chose ou de l'Êtant (J. Duns Scot, 1993). Des termes, autrement dit qui transcendent les catégories ainsi que les genres qui correspondent aux êtres naturels. Transcender, cela veut dire dans un premier temps dépasser en généralité et en universalité. Quels sont ces termes que l'on appelait transcendants ? L'Un, le Vrai, le Bien, mais aussi des termes comme le Même ou le Divers mais aussi le Contingent, le Nécessaire et encore l'Acte et la Puissance. Inutile de dire que ces termes, que les scolastiques appelaient justement des propriétés transcendantales, sont restés bien évidemment les catégories les plus générales du discours philosophique, qui en ce sens très large, peut être dit sans risque un discours transcendantal.

Kant retrouvera précisément ces prédicats ou ces objets comme thèmes de la réflexion transcendantale. On appelle donc transcendantal dans un premier temps un terme qui premièrement apporte un maximum de généralité, un supplément, une plus-value de généralité par rapport aux genres, par rapport aux catégories et par rapport aux choses ou aux Êtants tels qu'ils sont donnés dans l'expérience la plus immédiate. Mais deuxièmement des termes qui n'apportent à ces choses ou à ces Êtants aucune réalité supplémentaire. Justement parce que ces termes ne sont pas des termes réels et ne désignent pas des choses et des Êtants ou des propriétés des choses ou des Êtants. Autrement dit les prédicats transcendants ne sont pas des prédicats ou des propriétés réelles des choses.

Ainsi il n'y aura plus désormais de pensée transcendantale possible sans que l'universel, c'est-à-dire ce qui vaut de tout Êtant ou ce qui peut s'attribuer à l'Êtant, en général, et qui exprime cette généralité de

l'Étant sans que l'universel ne se manifeste par une différence, par une séparation d'avec l'expérience. C'est bien à ce trait invariant qu'il faut rattacher l'opération par laquelle Kant montre que l'apriori existe et que l'apriori ne se confond pas avec l'expérience.

Ces opérations philosophiques de la réflexion philosophique sont bien connues chez Kant, elles s'appellent « métaphysiques ». Il s'agit de l'exposition et de la déduction métaphysique de l'apriori, l'exposition métaphysique concerne l'inventaire des aprioris sensibles ou intuitifs et la déduction métaphysique concerne l'inventaire des aprioris intellectuels (E. Kant, 1788). Pourquoi métaphysique ici ? Eh bien c'est parce que cette opération dégage justement l'apriori, c'est-à-dire ce qui est au-delà de la *phusis*, au-delà de l'expérience du moins et que l'apriori c'est précisément ce qu'il y a de rationnel, d'universel et de nécessaire sans doute, de rationnel au sein de l'expérience mais qui en tant que rationnel ou rationalité de la raison, est en même temps indépendant de l'expérience et n'est pas trouvé ou donné en elle ou par elle.

A ce trait invariant, il faut rattacher des opérations beaucoup plus tardives dans l'histoire de la philosophie, par exemple les opérations phénoménologiques husserliennes de réduction. Il y a chez Husserl deux sortes de réduction, l'une et l'autre sont absolument nécessaires et forment un système (E. Husserl, 1900, p. 85-89).

La première est une réduction que l'on peut dire à la fois psychologique et phénoménologique. Cela veut dire qu'elle isole, qu'elle sépare du monde transcendant, du monde des choses supposées exister en soi, qu'elle sépare de ce monde transcendant une sphère que Husserl appelle « psychique pure » et qui est déjà une sphère apriori mais d'une apriorité encore mélangée, si l'on peut dire, à l'expérience. Par conséquent, il est sûr qu'il faudra une seconde réduction qui accentue les faits et la porter à la première. Ce sera une réduction dite alors non plus psycho-phénoménologique mais dite transcendantale par excellence. Cette réduction séparera, dégagera les structures apriori et transcendantales de la conscience ou de l'Ego transcendantal.

Il faut ajouter, à ce même invariant qui structure la philosophie transcendantale des scolastiques au temps moderne, le thème présent chez Heidegger, dans une ontologie, le thème du retrait ou du recul de l'Être, de l'Être comme horizon universel ou comme néant par rapport à la présence de l'Étant ou à l'Étant présent. Ce recul, ce retrait, cette sorte d'indifférence de l'apriori en tant qu'universel, indifférence à l'expérience. Il constitue un geste continu à travers la tradition. Bien entendu, il prend les modalités selon les moments, selon les objectifs des penseurs. Il n'est pas question de confondre la déduction métaphysique de l'apriori chez Kant (E. Kant, 1781), la réduction transcendantale chez Husserl (E. Husserl, 1900, p. 25) et le retrait de l'Être, de l'essence de l'Être chez Heidegger (M. Heidegger, 1927). Mais ces modalités si distinctes soient-elles ne font que varier un invariant ou un trait universel qui continue à définir le style transcendantal.

2. Les transcendants comme condition de possibilité de l'expérience

2.1. Les propriétés transcendantales

C'est l'opposé du précédent. Les prédicats spéciaux, ce que la Scolastique appelait ces propriétés transcendantales. Elles s'éloignent dans une universalité croissante de l'expérience, mais elles ne font pas que s'éloigner de l'expérience. Elles se rapportent également à ce qui est, c'est-à-dire à l'Étant, à ce que la Scolastique appelait l'*Ens* (J. Duns Scot, 1993). Comme tous les attributs de type logique, mais sur un mode différent, les attributs transcendants vont se rapporter à l'Étant, à la chose sujet afin de la déterminer. Qu'est-ce que cela veut dire la déterminer ? Cela veut dire la préciser, l'identifier à elle-même, la saisir dans sa caractéristique interne, dans sa différence interne et dans le mode finalement de son identité à soi.

Désormais il n'y aura plus de philosophie transcendantale sans que ces attributs, tout à fait spéciaux, plus universels que les autres, ne se tournent vers l'Étant ou vers l'expérience et ne servent à la déterminer. Autrement dit, après le retrait, le recul ou l'indifférence, après la différence propre aux aprioris par rapport à l'expérience, indifférence qui a un aspect, un côté de répulsion vis-à-vis de l'empirique ; le

second trait caractéristique des transcendants, c'est le retour vers l'expérience, c'est le transcendantal comme condition de possibilité pour l'expérience ou de l'expérience.

Les transcendants ne s'éloignent de l'expérience que pour mieux revenir vers elle, si bien que le terme de *transcender*, si on le comprend dans la plénitude de ses caractéristiques, de son essence, veut dire, sans doute, et dans un premier temps, s'éloigner de l'expérience et au-delà de l'empirique, par-delà le donné. Mais cela veut dire aussi redescendre vers l'expérience, et par exemple vers l'Étant ; ou si l'on pense encore à la *Critique de la raison pure*, cela veut dire redescendre vers le donné empirique des sensations ou bien vers la matière des phénomènes, comme dit Kant, c'est-à-dire vers le contenu matériel de l'affection du sujet par la chose en soi, contenu matériel ou phénomène qui est nécessairement donné, qui n'est pas lui apriori, mais qui aura besoin de l'apriori pour être déterminé, c'est-à-dire stabiliser, identifier à lui-même dans la forme des lois scientifiques et constituer ainsi des objets susceptibles d'être connus (E. Kant, 1788).

Si l'on pense à Husserl, transcendantal signifie que l'apriori redescend vers le monde, vers la vie naturelle, vers les préjugés inhérents à cette vie naturelle, en particulier la croyance à l'existence en soi des choses perçues, c'est-à-dire redescendre vers la thèse dite naturelle de Husserl, car cette thèse naturelle ou cette croyance à l'existence en soi des choses, les aprioris sont chargés également, sans quoi ils ne seront pas transcendants, de l'expliquer. Même si dans leur origine en tant qu'aprioris ils ne dérivent pas de cette croyance naturelle. Ainsi on appelle « condition transcendantale » celle qui va accomplir ce double mouvement : mouvement d'éloignement, mouvement de proximité. La condition qui va accomplir le mouvement circulaire, dont on pourra se demander s'il est ou s'il n'est pas vicieux. Une condition qui ne se rapporterait pas à l'Étant ou à l'expérience pour les déterminer serait dite transcendante, elle ne serait pas dite transcendantale.

Pour mieux comprendre ceci, il faut penser à ce que Kant appelle « déduction transcendantale » qui répond à la question *quid juris*. (Kant, 1783, p.41-62). Quel est le contenu de cette question ? En quoi sont légitimes les prétentions des conditions a priori de valoir pour la connaissance ou d'être vraies ? Cette validité qui est en même temps une réalité objective des conditions a priori, c'est celles de conditions qui ne se contentent pas d'être universelles ou transcendants mais qui sont également des conditions transcendants, c'est-à-dire capable de déterminer l'expérience ou de produire l'unité de l'expérience. Ceci permet de faire enfin la distinction claire entre l'apriori et le transcendantal, distinction qui n'est pas toujours faite, que la Scolastique et encore le jeune Kant ne faisait pas toujours.

Les transcendants sont des déterminations universelles ou apriori, parce qu'elles valent de tout Étant réel quel qu'il soit, parce qu'elles sont universelles, qu'elles sont acquises par l'esprit avant le donné de l'expérience. A ce sujet, et pour désigner le mode de l'acquisition de l'apriori, Kant parle d'une « acquisition originaire » (E. Kant, 1781), pour la distinguer de l'acquisition empirique. Cette acquisition originaire concerne les conditions intuitives a priori c'est-à-dire l'espace et le temps. Mais on voit bien qu'apriori désigne d'abord des conditions universelles que l'on vient de séparer, que l'on vient de distinguer de l'empirique.

2.2. Les transcendants et la modernité

Au contraire transcendantal désignera, dans la philosophie moderne, une condition qui est, sans doute, encore a priori, mais qui est d'un type spécial ou d'un apriori qui jouit d'une condition spéciale. Quelle fonction qui peut la définir justement comme transcendantale ? C'est celle qui est supérieure aux autres aprioris et qui permettra de mettre en rapport l'apriori qui vient d'être dégagé, séparé de l'empirique et en même temps l'empirique. On appellera transcendantal une condition qui réconcilie l'apriori et l'empirique, en montrant que l'apriori est nécessaire pour déterminer l'empirique.

La condition suprême, comme dit Kant, c'est celle qui anime et motive de l'intérieur, de manière immanente la distinction de l'apriori et de l'empirique et par conséquent est aussi capable de les envelopper synthétiquement en quelque sorte tous deux, et de rapporter le premier au second, c'est-à-dire de montrer que l'apriori n'a de sens qu'ordonné à l'expérience. Comme Kant le montre, dans ce qu'il appelle la déduction non plus métaphysique mais la déduction dite transcendantale peut rapporter aux

divers de l'affection empirique qu'il détermine, qu'il fonde ou conditionne comme objet (E. Kant, 1781, p.66-10).

La philosophie transcendantale est celle qui ordonne l'apriori à une relation objective ou objectivante, que ce soit cette relation objective, ce que Kant appelle « l'unité de l'expérience », que ce soit ce que Heidegger appelle « l'Être-au-monde » (M. Heidegger, 1927), ou encore une manière beaucoup plus kantienne « la relation au monde » ou encore « le projet », ou que ce soit ce que enfin Husserl appelle « l'intentionnalité » (E. Husserl, 1913, p.35) comme relation non pas subjective, mais bien comme relation objective au monde. On appellera donc rapport transcendantal ce trait invariant par lequel l'apriori ou l'universel est d'emblée projeté soit vers l'objet soit vers le monde. C'est bien évidemment le sens de la fameuse formule de Kant : « j'appelle transcendantal toute connaissance qui en général s'occupe moins des objets que de nos concepts a priori des objets » (E. Kant, 1781). C'est-à-dire une connaissance qui s'occupe non seulement de l'inventaire et de la description des aprioris mais peut-être plus encore de la démonstration de leur validité dans la détermination de l'expérience.

Il est important de rectifier une erreur tout à fait courante, la philosophie transcendantale n'est pas par excellence une philosophie du sujet comme telle. C'est peut-être paradoxalement une philosophie de l'objet, du moins une philosophie des conditions d'objectivité ou de connaissances objectives de l'objet. Et parmi ces conditions objectives, on peut trouver certaines d'entre elles, qui relèvent effectivement du sujet ou qui font intervenir le sujet. Mais cela ne suffit pas pour définir la philosophie transcendantale comme une philosophie subjective ou une philosophie du sujet. Lorsque le sujet transcendantal intervient, il intervient toujours à titre de condition de l'objectivité de l'objet, et cette condition de l'objectivité de l'objet est elle-même, d'une certaine manière, une condition objective de l'expérience. Il y a évidemment un réseau complexe de déterminations qu'il faudrait démêler sur chaque cas.

3. La détermination de l'Êtant

3.1. La synthèse et le système

La condition transcendantale doit servir avant toute chose à déterminer un objet de connaissance. Elle a donc une fonction de détermination. Il s'agit maintenant de savoir ce que c'est que de déterminer l'Êtant ou le Réel et comment peut-on le déterminer, c'est-à-dire l'identifier à lui-même, lui communiquer une stabilité, une identité qui le rendra accessible à la connaissance.

Les prédicats de l'Êtant, en général sont appelés transcendants lorsqu'ils sont plus universels, plus généraux que des catégories, ou que les genres correspondants aux choses naturelles. Mais ils méritent leur nom de transcendants tout particulièrement lorsqu'ils jouissent d'une condition supplémentaire, ou plus exactement lorsqu'ils sont astreints à une condition supplémentaire qui est celle-ci lorsque les prédicats au lieu d'être isolés les uns des autres font système, lorsqu'ils sont liés et ordonnés.

Pour comprendre ceci, il faut revenir à une distinction capitale dans la philosophie transcendantale. C'est la distinction entre la synthèse et le système. Les concepts apriori ou les catégories peuvent être ou non déterminés comme des opérations de synthèse, de mise en relation. C'est le cas dans la philosophie kantienne ; et d'une manière générale l'apriori véritable, tel surtout Kant le dégage, ce n'est pas une généralité abstraite de l'expérience et affectée par celle-ci, affectée par l'instabilité et la contingence de l'expérience. L'a priori véritable est plutôt dit formel, c'est-à-dire une relation absolument universelle et qui n'est plus affectée par l'instabilité, la non identité ou la contingence de l'expérience. Ces a priori acquièrent leur dimension transcendantale lorsqu'ils sont enfin unifiés dans un système ou dans un réseau cohérent (E. Kant, 1781).

Par exemple, et cet exemple est tout à fait traditionnel dans la philosophie scolastique et la plus ancienne, l'énoncé *animal rationnel* est un ensemble de type transcendantal. Pourquoi ? Parce qu'il lie ici nécessairement un prédicat à un sujet. Par contre l'énoncé *animal blanc* ne jouit pas d'une vérité de type transcendantal parce que c'est une association contingente, un agrégat contingent plutôt que nécessaire et qui n'est pas en quelque sorte unifié de manière a priori.

Chez Kant c'est justement l'objet de cette opération tout à fait spéciale, la déduction transcendantale de montrer comment les a priori qui sont de deux sortes, les a priori sensibles ou intuitifs et les a priori intellectuels. Comment ces deux sortes d'a priori s'unifient dans un système que E. Kant (2018, p.240) appelle « l'unité de l'expérience ». Justement s'il l'appelle ainsi « unité de l'expérience possible », c'est parce que ces a priori vont former un système qui en les unifiant les rendra capables de déterminer l'objet de la connaissance. On voit que Kant, une fois de plus, croise ici une très longue chaîne de l'ontologie traditionnelle, ce que Cl. Serban (2013, p. 159) appelle « la philosophie transcendantale des anciens » avec un contenu scientifique, ou du moins avec un motif épistémologique, c'est-à-dire avec le motif de l'expérience telle qu'elle est susceptible d'être unifiée par le système des lois ou par la légalité newtonienne.

Désormais aucune philosophie transcendantale ne pourra éviter de chercher non pas seulement des a priori, mais selon le titre de l'ouvrage de (F. W. J. Schelling 1978) « un système de l'idéalisme transcendantal ». Il n'y a pas de philosophie transcendantale sans un tel système des a priori, ou encore elle ne pourra éviter, dans un autre contexte husserlien de chercher un a priori universel, qui sera par exemple l'a priori ou les structures a priori systématiques et universels de l'Ego transcendantal. En outre dans un autre contexte, chez Heidegger, elle ne pourra éviter de chercher un horizon dit universel de l'Être qui englobera en quelque sorte, ou qui rendra possible tous les aprioris qui conditionnent notre expérience de l'Êtant (M. Heidegger, 1927, p.85-88).

Ici on voit que le mode transcendantal conquiert encore un sens plus précis. Finalement il conquiert un troisième sens qui l'enrichit. On appellera désormais transcendantal une condition a priori, mais une condition qui n'est pas local ou qui n'est pas de premier niveau mais de second niveau ou de seconde puissance. Une condition qui sera en fait capable d'unifier en totalité l'expérience et de former un système à la manière platonicienne.

La pensée ne dépasse donc pas seulement l'expérience vers un a priori ou vers des a priori déterminés et distincts. Mais elle dépasse une seconde fois, elle transcende une seconde fois l'a priori lui-même vers le tout unifié des conditions a priori. En même temps, ce système unifie non seulement les différents aprioris sensibles et intellectuels chez Kant. De même, il unifie ces conditions aprioris avec l'expérience elle-même.

Ainsi transcendantal finira par désigner, principalement par une condition suprême, un a priori synthétique à l'égard de tous les autres a priori leur cause partielle, par exemple dans la *Critique de la raison pure*, transcendantal désignera la condition du *je pense* et le système des principes. Au-delà de la Critique de la raison pure transcendantal désignera par excellence la loi morale en tant qu'elle est la clé de voûte des fins de la raison comme ce qui unifie et détermine toute l'expérience. Chez Husserl, l'Ego sera dit transcendantal et se distinguera du psychique pur parce qu'il contiendra en lui-même la condition de l'objectivation du tout du monde (E. Husserl, 1913, p. 66).

3.2. « L'Être au milieu de l'Êtant »

Chez M. Heidegger (1927, p. 144), il y aura ce qu'il appelle « l'Être au milieu de l'Êtant ». C'est la conclusion à laquelle parvient également (Ch. Sommer, 2007, p. 42) lorsqu'il écrit : « Heidegger ne se situe plus maintenant, comme lors de l'exposition de la question, face à l'étant, mais au milieu de l'étant pour le mettre en question ». C'est dire justement que l'homme est un Êtant sans doute particulier, un Êtant capable d'être inséré au milieu de l'Êtant. Il trouvera dans cet Être au milieu d'eux la condition suprême de son expérience. Certes, il ne s'agit pas d'identifier toutes ces notions mais il est évident qu'elles sont inscrites par le schéma le plus général de ce type de pensée, ou si l'on peut dire, elles sont inscrites dans la tradition transcendantale.

On voit alors à quoi répond la philosophie transcendantale. Ce n'est pas par définition une pensée empirique parce qu'elle ne décrit pas un simple rapport de causalité entre deux choses données entre deux Êtants, que l'on mettrait en relation sous une loi. Elle est transcendantale au contraire parce qu'elle décrit la causalité, c'est-à-dire ce que nous avons appelé la détermination, la causalité dont est capable

sur l'Étant lui-même, la loi elle-même ou l'universel, non pas une causalité sous l'universel ou en fonction de l'universel, mais une causalité de l'universel lui-même.

Par-là la philosophie transcendantale met l'Étant en rapport, non pas avec ses propriétés physiques, chimiques, mathématiques ou sociales, fonctionnelles ou économiques mais avec une propriété ou un attribut tout à fait spécial, une propriété justement qui mérite d'être appelé transcendantale, entre autre parce qu'elle ne se confond avec aucune autre propriété physique, chimique, mathématique etc. La philosophie transcendantale est d'emblée une ontologie même si elle ne décrit pas les propriétés dites réelles des choses. C'est une ontologie parce qu'elle fait l'inventaire et qu'elle fonde les attributs ou les prédicats qui entrent dans la composition de l'Être ou de la position des choses en tant que choses ou encore de l'Étant en tant qu'Étant. La philosophie transcendantale comme ontologie, c'est le système des prédicats universels qui forme l'Être de l'Étant. Ces prédicats, elle se propose de les inventorier mais aussi de les fonder. C'est pourquoi elle met l'Étant en rapport avec son Être et dans cet Être plus particulièrement avec le fondement de cet Être, c'est-à-dire avec l'unité systématique des a priori ou encore avec l'Un, au sens plotinien.

Au-delà de l'Être, c'est-à-dire au-delà des a priori, dans leur particularité, leur partialité, leur contingence, il y a le système unifié des a priori, c'est-à-dire qu'il y a l'Un vers lequel la pensée transcende une seconde fois après avoir transcendé l'expérience une première fois vers les a priori. La pensée transcende, si l'on peut dire, vers le système des fins de la raison, que ce système soit ordonné ou hiérarchisé par la loi morale ou par l'idée du Bien.

4. La réalité et l'idéalité transcendantale

4.1. La réalité transcendantale

Les transcendants sont des prédicats idéaux. Transcendant désignait des relations entre choses en soi, mais qui en tant que simples relations ou idéalités des prédicats qui n'étaient pas des propriétés réelles de la chose. Les transcendants supposent donc un support, un soutien, sinon un substrat ou une substance, le support du Réel ou de l'Étant ou de la chose, quand ce ne serait, comme par exemple chez Kant et chez bien d'autres, qu'un esprit pour pouvoir penser ces transcendants et pour pouvoir poser les relations entre les choses en soi. De là il faut conclure un certain primat du Réel sur l'idéalité. C'est peut-être le sens de la formule de Kant qui dit que l'espace et le temps a priori relèvent sans doute de l'idéalité transcendantale, mais celle-ci trouve un complément nécessaire dans le réalisme empirique, c'est-à-dire dans la présence nécessaire d'une affection réelle du sujet par la chose en soi.

Mais inversement lorsque la pensée transcendantale veut définir ce Réel ou cet Étant, elle est obligée de parler de l'Étant, en tant qu'il est à son tour un transcendant. Certains Scolastiques, comme Duns Scot, (J. Duns Scot, 1993) disaient même que l'Étant, l'*Ens*, la chose la *Res* était le premier des transcendants, celui auquel tous les autres devraient être attribués. Par-là, il désignait l'Étant en général ou comme tel ; et dans ce cas, on évite d'accorder un primat à l'idéalité transcendantale et à son immanence sur le Réel, puisque le Réel ne peut être saisi que sur le mode idéal d'une généralité et par conséquent dans l'immanence ou à travers l'immanence des systèmes a priori. C'est en quelque sorte le primat inverse du primat précédent. Ainsi il y a un quatrième invariant dans la philosophie transcendantale et c'est le couple de la (réalité-idéalité) qui est vraiment le matériau de base avec lequel toutes les philosophies transcendantales se sont construites. Toutes sont obligés de distinguer deux concepts du Réel ; d'une part le Réel empirique, au sens d'un donné contingent, le Réel de la chose immédiatement donnée ; d'autre part le Réel ou un concept du Réel qui serait passé par l'épreuve de l'idéalité de l'a priori par l'épreuve, par conséquent de sa séparation idéale d'avec le Réel empirique.

4.2. L'idéalité transcendantale

C'est peut-être ce que Kant appelle la « réalité objective de l'apriori » ou encore ce que Hegel appelle « la réalité effective », mot que Husserl emploie pour en quelque sorte désigner le Réel en général, (E. Husserl, 2008, p. 95), en tant qu'il englobe non seulement la réalité empirique mais également l'idéalité des structures a priori de la conscience pure. Autrement dit, la condition transcendantale suprême et

réelle, mais elle n'est pas réelle au sens empirique du mot, le vrai Réel c'est l'a priori, sans doute dans son unité synthétique avec l'expérience mais dégagé d'abord de sa confusion primitive avec l'expérience.

Ainsi toute la tradition transcendantale sera comme traversée par le conflit de la réalité et de l'idéalité. Plus exactement, elle sera traversée par la dissociation du concept de Réel sous l'effet de la découverte ou de la réactivation moderne de l'idéalité de l'a priori. L'expérience est rendue possible par une condition de possibilité sans doute idéale, mais c'est une condition de possibilité réelle malgré tout, Réel en un nouveau sens du mot. Que veut dire Réel ici ? Ou bien, et ici les philosophies transcendantales se partagent ou bien ce sera le Réel de l'idéalité et de l'a priori par opposition au Réel empirique. Et l'on aura la lignée de l'idéalisme absolu, c'est-à-dire Hegel, Husserl, c'est-à-dire aussi, peut-être le plus idéaliste de tous, Nietzsche. Ou bien, il y aura une autre voie possible, une autre issue possible pour la philosophie transcendantale, on cherchera avec Heidegger, à revaloriser la condition réelle de l'expérience mais sans lui donner une forme rationnelle et idéale. C'est ce qu'indique probablement la notion de finitude. La raison ou le tout de l'a priori idéal, la condition transcendantale suprême est inscrite dans le tout ou dans l'ensemble du Réel auquel elle est ordonné. Mais cette condition réelle de la raison ou de l'expérience n'est pas elle-même une condition idéale. Tel est donc le quatrième et le dernier des invariants de la méthode transcendantale.

Le concept de transcendantal n'est pas simple, il n'est pas univoque. Dans l'évolution de la philosophie transcendantale, le terme transcendantal a subi des modifications. Depuis la Scolastique, ce terme a subi des torsions. Kant l'a systématisé. Les philosophes de la déconstruction lui ont adjoint des notions qui ne sont pas les siennes. En quelque sorte, les significations du mot se sédimentent, s'accumulent, s'enrichissent réciproquement dans l'histoire. Plus encore, il a une histoire interne en rapport avec les fonctions qu'il désigne dans chacune de ces philosophies de l'a priori. Il y a au fond une certaine fluidité des sens du mot transcendantal. Car transcendantal désigne des moments différents d'une même méthode complexe. Il se déplace de manière continue, avec les diverses phases, les diverses stases de la méthode. En effet, on peut appeler transcendantales soit des philosophies déterminées et nommées des noms propres, la philosophie de Kant, celle de Husserl, celle de Fichte, soit des tendances philosophiques, l'idéalisme transcendantal, philosophie qui d'ailleurs n'est pas celle de Kant, mais plutôt celle du jeune Schelling, ou matérialisme transcendantal, philosophie qui n'a pas d'existence nommée, mais qui correspond à une objection que certains philosophes dits transcendantsaux se font mutuellement ; soit encore et beaucoup plus profondément transcendantal désigne une méthode, une sorte de schème méthodique et universel, et à l'intérieur de ce schème il peut désigner trois grands moments : premièrement l'a priori dit transcendantal, l'a priori local ou partiel, deuxièmement l'a priori universel, le tout de l'a priori, troisièmement la référence nécessaire de l'a priori à l'expérience qui l'objective.

Conclusion

En somme, il y a des principes qui régissent toute philosophie transcendantale. Ces principes partent des catégories de l'Être, telles que la Scolastique les a établies. Dans l'histoire de la philosophie transcendantale, quelques variations ont intégré ces catégories. Si l'on reconnaît que Kant a systématisé ces catégories, les philosophes de la déconstruction (Husserl et Heidegger) ont su établir les liens internes qui unissent ces catégories. Quant à la méthode, essentiellement, elle est caractérisée par la réduction et la distinction des catégories de l'Être. Ce qu'il y a de remarquable dans cette syntaxe transcendantale et ce qui la distingue de la forme d'ordre de la dialectique, c'est que la division n'anéantit pas l'au sens transcendantal du mot mais seulement les formes inférieures d'unité qui elles contiennent toujours l'idéalité susceptible d'être divisée.

Bibliographie

- ALQUIE Ferdinand, 1968, *La critique kantienne de la métaphysique*, Paris, PUF.
- ARRIEN Sophie-Jan et CAMILLERI, 2011, *Le jeune Heidegger*, Paris, Vrin.
- DELEUZE Gilles et Guattari Félix, 1991, *Qu'est-ce que la philosophie*, Paris, Minuit.
- DUNS SCOT Jean, 1996, *Questions sur la métaphysique d'Aristote*, trad. G. Pini, Paris, Vrin.
- DUNS SCOT Jean, 2001, *Traité du premier principe*, trad. Ruedi Imbach et François-Xavier Putallaz, Paris, Vrin.
- FICHTE Johann Gottlieb, 1967, *Théorie de la science*, trad. D. Julia, Paris, Alcan.
- FICHTE Johann Gottlieb, 1999, *Nouvelle présentation de la doctrine de la science*, trad. Isabelle Thomas-Fogiel, Paris, Vrin.
- HEIDEGGER Martin, 1927, *Etre et temps*, trad. John Macquarrie, Paris, Gallimard.
- HEIDEGGER Martin, 1970, *Traité des catégories et de la signification chez Duns Scot*, trad. Florian Gaboriau, Paris, Gallimard.
- HUSSERL Edmund, 1900, *Recherches logiques*, trad. John Niemeyer Findlay, Paris, PUF.
- HUSSERL Edmund, 2008, *Idées directrices pour une phénoménologie et une philosophie phénoménologique pures*, trad. Paul Ricœur, Paris, Gallimard.
- KANT Emmanuel, 1781, *Critique de la raison pure*, trad. Alain Renaut, 2018, Paris, Gallimard.
- KOYRE Alexandre, 1961, *Etude d'histoire de la pensée philosophique*, Paris, EHESS.
- LEIBNIZ Gottfried Wilhelm, 1677, *Essais philosophiques*, trad. R. Ariew et D. Garber, Paris, PUF.
- LEQUAN Mai, 2005, *Métaphysique et philosophie transcendantale selon Kant*, Paris, L'Harmattan.
- LEVINAS Emmanuel, 1979, *Le temps et l'autre*, Paris, PUF.
- MAIMON Salomon, 1989, *Essai sur la philosophie transcendantale*, trad. Jean-Baptiste SCHERRER, Paris, Vrin.
- MARTY François, 1997, *La naissance de la métaphysique chez Kant*, Paris, Beauchesne.
- THEIS Robert et SOSOE Lukas, 2005, *Les sources de la philosophie kantienne aux XVIIème et au XVIIIème siècle*, Paris, Vrin.
- VESCOVINI FEDERICI Graziella, 2002, *Le problème des transcendants du XIVème au XVIIème siècle*, Paris, Vrin.
- WITTGENSTEIN Ludwig, 2005, *Investigations philosophiques*, trad. Françoise Dastur, Elisabeth Rigal, Paris, Gallimard.